



Arrêté fédéral III relatif au financement de la modernisation et de la numérisation de l'Administration fédérale des douanes (Programme DaziT)

Modification du 5 mai 2020

*L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,
vu le message du Conseil fédéral du 20 mars 2020¹,
arrête:*

I

L'arrêté fédéral du 12 septembre 2017² relatif au financement de la modernisation et de la numérisation de l'Administration fédérale des douanes (Programme DaziT) est modifié comme suit:

Art. 2, al. 4

⁴ Dans le cadre des tranches libérées, le Conseil fédéral peut effectuer des transferts à l'intérieur des crédits d'engagement I à IV et entre ceux-ci. Le Conseil fédéral peut utiliser les réserves lorsqu'un besoin financier supplémentaire ne peut pas être couvert par des transferts.

II

L'annexe est remplacée par la version ci-jointe.

¹ Non publié dans la FF

² FF 2017 6085

III

Le présent arrêté n'est pas sujet au référendum.

Conseil national, 5 mai 2020

La présidente: Isabelle Moret

Le secrétaire: Pierre-Hervé Freléchoz

Conseil des Etats, 5 mai 2020

Le président: Hans Stöckli

La secrétaire: Martina Buol

Annexe
(art. 1, al. 2)

Crédits d'engagement et tranches

Crédits d'engagement	Total	1 ^{re} tranche 1a	1 ^{re} tranche 1b	2 ^e tranche	3 ^e tranche	4 ^e tranche
Montants en francs						
I) Pilotage et bases	164 400 000	24 700 000	41 000 000	47 900 000	26 700 000	24 100 000
II) Portail et clients	43 500 000	24 500 000	16 400 000		2 600 000	
III) Refonte de la gestion du trafic des marchandises et de la per- ception des redevances	123 800 000	22 500 000	33 900 000	41 700 000	12 200 000	13 500 000
IV) Contrôle et résultat	29 600 000				17 700 000	11 900 000
V) Réserves	31 700 000		31 700 000			
Total des crédits d'engagement	393 000 000	71 700 000	123 000 000	89 600 000	59 200 000	49 500 000
1 ^{re} tranche: mise en place des bases et optimisation du trafic des marchandises, réserves						
2 ^e tranche: consolidation des données et optimisation des redevances						
3 ^e tranche: consolidation des applications et optimisation du contrôle et des rapports						
4 ^e tranche: harmonisation de l'architecture et optimisation de l'analyse des risques						

